

DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT
DE MEAUX
CANTON
DE COULOMMIERS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE COULOMMIERS**

Séance du 15 avril 2013

Le Conseil Municipal de la ville de Coulommiers, légalement convoqué le 9 avril 2013, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Franck RIESTER Maire.

Présents :

Absents ayant remis procuration :

Absents excusés :

soit présents, absents représentés, absents excusés, votants.

, secrétaire de séance.

**1 - OBSERVATION AU TITRE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU SCHEMA
DIRECTEUR DE LA REGION ILE-DE-FRANCE**

M. le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF),

VU la délibération n°CR 81-12 du 25 octobre 2012, portant arrêt du schéma directeur de la région Ile-de-France,

VU l'arrêté n°13-15 portant ouverture de l'enquête publique du schéma directeur de la région Ile-de-France,

VU la délibération n°2013-007 du 25 mars 2013, prise par le Comité syndical du Syndicat pour l'élaboration du SCOT du bassin de vie de Coulommiers, portant sur le choix de principe de tracé du futur contournement routier de l'agglomération de Coulommiers,

CONSIDÉRANT l'enquête publique relative à la révision du schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF), engagée sur l'ensemble du territoire de la région, du 28 mars 2013 au 30 avril 2013,

CONSIDÉRANT la contribution déjà formulée par le Syndicat pour l'élaboration du SCOT du bassin de vie de Coulommiers et la délibération prise pour le choix d'un principe de tracé,

CONSIDÉRANT la nécessité de réaliser un contournement routier au regard de la congestion quotidienne de la RD 934 et de l'inscrire au sein des projets de liaisons routières et multimodales de la région,

PROPOSE

d'inscrire le projet de contournement routier de l'agglomération de Coulommiers sur la Carte de destination générale des différentes parties du territoire et dans le tableau, page 22, du fascicule « Propositions de mise en œuvre »,

de soumettre cette observation au dossier d'enquête de la révision du schéma directeur de la région Ile-de-France.

Après examen et délibéré, le Conseil Municipal

DÉCIDE

d'inscrire le projet de contournement routier de l'agglomération de Coulommiers sur la Carte de destination générale des différentes parties du territoire et dans le tableau, page 22, du fascicule « Propositions de mise en œuvre »,

de soumettre cette observation au dossier d'enquête de la révision du schéma directeur de la région Ile-de-France.

à Coulommiers, le 15 avril 2013
PUBLIÉ LE

Le Maire,